

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Articles R.123-3 à R.123-27 et R.512-14 du Code de l'Environnement)

UNE ENQUETE PUBLIQUE SERA OUVERTE AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSEE SUIVANTE :

Société des Ateliers Louis VUITTON – Commune de CONDE

- **OBJET** : Demande d'autorisation d'exploiter un atelier de fabrication de maroquinerie, dans le cadre d'une régularisation
- **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET** : M. Jean-Marie TIZON, Directeur des Ateliers Louis VUITTON
- **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : RD 918 – Route de La Châtre – 36100 CONDE
- **DUREE DE L'ENQUETE** : DU **LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016 AU VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 INCLUS**

□ **LE DOSSIER**, COMPRENANT NOTAMMENT UNE ETUDE D'IMPACT ET L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE, EST DEPOSE EN MAIRIE DE CONDE (**SIEGE DE L'ENQUETE PUBLIQUE**), OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE OUVERT A CET EFFET .

LES RESUMES NON TECHNIQUES DE L'ETUDE D'IMPACT ET DE DANGERS AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ETAT DANS L'INDRE :

(<http://indre.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/I.C.P.E/Dossiers-d-Autorisation-ICPE>).

LE PUBLIC POURRA EGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRES DE M. Jean-Marie TIZON, Directeur des Ateliers Louis VUITTON – ZI La Limoise – 36100 ISSOUDUN

- **COMMISSAIRE-ENQUETEUR** : **M. JEAN-PIERRE DURIS**, DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT EN RETRAITE, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des intéressés, à la mairie de CONDE, aux jours et horaires suivants :
 - Le lundi 12 septembre 2016, de 9h00 à 12h00,
 - Le Jeudi 22 septembre 2016, de 15h00 à 18h00,
 - Le mardi 27 septembre 2016, de 15h00 à 18h00,
 - Le jeudi 6 octobre 2016, de 9h00 à 12h00,
 - Le Vendredi 14 octobre 2016 de 14h00 à 17h00.

□ **DES OBSERVATIONS** POURRONT LUI ETRE ADRESSEES PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE PAR VOIE POSTALE A LA MAIRIE DE CONDE, AU PLUS TARD LE 14 octobre 2016 à 17h00.

□ **LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR** SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN A COMPTER DE LA DECISION FINALE DE REFUS D'AUTORISATION OU D'AUTORISATION ASSORTIE DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES, A LA MAIRIE DE CONDE, A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE L'INDRE, SERVICE SANTE ET PROTECTION ANIMALES ET ENVIRONNEMENT ET SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ETAT DANS LE DEPARTEMENT DE L'INDRE.

□ **M. BERNARD MARCHAND**, DIRECTEUR DE LAITERIE EN RETRAITE , DESIGNE EN QUALITE DE COMMISSAIRE ENQUETEUR SUPPLEANT EXERCERA, EN CAS D'EMPECHEMENT DE M. JEAN-PIERRE DURIS, LES FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUETEUR JUSQU'AU TERME DE LA PROCEDURE.

A L'ISSUE DE LA PROCEDURE REGLEMENTAIRE, LE PREFET DE L'INDRE PRENDRA, SOIT UN ARRETE DE REFUS, SOIT UN ARRETE D'AUTORISATION ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.